

# Lettre de la Sécurité Routière

## Editorial

À l'approche des vacances, je souhaite souligner la nécessité d'une bonne préparation avant le départ. La circulation plus élevée pendant la période estivale entraîne un flux important qui se traduit par une hausse de l'accidentalité et par voie de conséquence de la mortalité. Il convient d'être particulièrement vigilant. Dans le département, 93 accidents corporels ont eu lieu entre juin et août 2017, faisant 9 morts et 129 blessés. Bien que les chiffres de l'accidentalité soient en nette amélioration, avec une chute de 25% des accidents corporels depuis le début de l'année, la prudence reste de rigueur. Vérifions bien l'état de notre véhicule et son chargement avant de partir, préparons notre itinéraire en aménageant des pauses régulières. La fatigue et la somnolence au volant augmentent le risque d'accident.

Je tiens également, par cet éditto à rappeler l'entrée en vigueur de la mesure concernant l'abaissement de la vitesse à 80km/h sur les routes bidirectionnelles sans séparateur central. Le décret n° 2018-487 relatif aux vitesses maximales autorisées des véhicules est paru au Journal officiel le 17 juin. Il en résulte une modification du code de la route. À compter du 1er juillet, tous les radars situés sur les routes concernées par le changement de vitesse seront paramétrés à la nouvelle vitesse maximale autorisée.



Cécile Geneste, Directrice de Cabinet,  
Chef de projet sécurité routière,  
Préfecture de la Vienne

Dans la Vienne, 66 km de routes nationales et 4640 km de routes départementales (sur 4809 km au total) passeront à 80 km/h.

Bonne route, en toute sécurité.

N° 46 - juin 2018

## L'info du mois

### Mieux comprendre l'abaissement de la vitesse de 90 à 80 km/h

Le chercheur norvégien Rune Elvik travaille sur le thème de la vitesse depuis 20 ans. Il a étudié 500 programmes de diminution de vitesse dans le monde. Il confirme l'estimation française de vies épargnées par cette mesure de rupture dans une interview exclusive.

**Pouvez-vous donner quelques exemples de pays dans lesquels la vitesse maximale autorisée (VMA) a été abaissée de 90 à 80 km/h ?**

L'expérience la plus récente a eu lieu en Suède. Elle montre qu'avec un passage de la vitesse moyenne de 87,7 à 84,7 km/h le nombre de blessés diminue de 41%. Un autre exemple a été observé en Norvège. Bien que le nombre de kilomètres ne soit pas aussi important qu'en Suède, les résultats sont très similaires. La vitesse moyenne est passée de 85,1 à 82,2 km/h et le nombre d'accidents mortels a diminué de 22%.

**Et sur les routes à double sens, sans séparateur central ?**

En France l'évaluation a été réalisée après l'introduction progressive des radars fixes à compter de 2003. Dans l'ensemble, on a constaté un abaissement de la vitesse moyenne de 9 km/h et une réduction des décès de 26%. Mais l'impact s'est révélé encore plus significatif sur les routes à double sens sans séparateur central, avec une baisse de la mortalité de 37%.

Suite page 2

En 2006, en Allemagne, la vitesse moyenne n'a été abaissée que de 1,1 km/h, passant de 88,3 à 87,2 km/h. Pourtant le nombre de blessés a diminué de près de 31%.

### Quels enseignements peut-on en tirer ?

Plus de 94% des résultats de ces études concordent. Les études que j'ai réalisées couvrent une période qui va de 1976 à aujourd'hui. Bien sûr, dans l'intervalle les voitures ont connu de nombreuses innovations technologiques. On peut donc se demander si la question de la vitesse est aussi importante aujourd'hui qu'il y a 20 ou 30 ans. La réponse est oui. En effet, l'étude la plus récente publiée cette année fondée sur l'expérience suédoise montre que les résultats ne sont en aucun cas moins significatifs que les résultats d'études antérieures.

### Que peut-on espérer si on abaisse la VMA sur les routes à double sens sans séparateur central en France ?

En France, vous avez estimé une diminution du nombre de blessés entre 350 et 400. D'après mes recherches je valide cette estimation. On peut raisonnablement espérer une amélioration de la sécurité routière grâce à cette mesure.

La relation entre vitesse et sécurité routière repose sur les lois de la physique. Aucun conducteur ne peut les abroger. Cela signifie que plus la vitesse est élevée, plus il est difficile d'éviter un accident et plus graves sont les conséquences si l'accident ne peut être évité.



## Bilan des infractions du mois



11

Alcool



43

Vitesse



81

Priorités



36

Stupéfiants



95

Retraits  
de permis

## Actualités

### "Village de la sécurité routière" à Châtelleraut, les 14 et 15 juin"

Le Pôle Mobilité Châtelleraudais a organisé les 14 et 15 juin le "Village de la sécurité routière". Cette action s'adressait à tout public, avec entrée libre.

Trois espaces ont été mis en place, complétés par une ou plusieurs animations : apprentissage de la route, prévention des addictions, traitement des accidents.

Cet évènement inédit a fait l'objet d'un financement de 3000 € au titre du Plan départemental des actions de sécurité routière.

Pour en savoir plus : [www.polemobilite86.fr](http://www.polemobilite86.fr) - 05.49.02.87.40



## Actualités

### Sortie du supplément de "7 à Poitiers" spécial sécurité routière

Mardi 26 juin a vu l'achèvement du projet de supplément sécurité routière dans "7 à Poitiers" initié en 2017, en partenariat avec l'Éducation nationale et la Préfecture. 50 000 exemplaires ont été diffusés dans le



département et en centre ville de Poitiers. La première rencontre entre l'équipe de rédaction du magazine et les élèves de la classe de 4e2 du collège Jules Verne de Buxerolles avait eu lieu au mois de novembre. Les élèves, répartis en petits groupes se sont vu attribuer des thèmes à traiter. Par la suite, ils ont bénéficié de différents ateliers menés par des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR), visant à les sensibiliser aux risques de la route (atelier alcool, atelier vitesse).

Des rencontres ont également été organisées avec des professionnels de la sécurité (policier municipal et pompier), une victime de la route, ainsi que la directrice de cabinet. Chacune des rencontres a donné lieu

à la préparation d'un article ou d'une interview.

À l'occasion de la sortie du magazine, une quinzaine de collégiens se sont rendus à la préfecture où leur a été présenté le résultat de leur travail par Monsieur SNOECK, sous-Préfet de Châtellerault et Monsieur VARANNE, journaliste de "7 à Poitiers" en présence de Monsieur MENANTEAU, représentant l'Éducation nationale. Les élèves ont ensuite posé pour une photo symbolique représentant leur engagement dans la sécurité routière, avant de partir distribuer des exemplaires aux passants en centre ville.

## Bilan de l'accidentalité

	Mai 2017	Mai 2018		Janvier à Mai 2017	Janvier à Mai 2018	
 Accidents	32	24	- 8	158	118	- 40
 Tués	0	0	0	6	8	+ 2
 Blessés	46	39	- 7	214	175	- 39
 Dont blessés hospitalisés	13	11	- 2	71	64	- 7

## Zoom sûr...

### Léonie ATETE, Chargée de projet santé à la MLIP



Depuis combien de temps et pourquoi êtes-vous impliquée dans la lutte contre l'insécurité routière ?

La Mission Locale d'Insertion de Poitiers (MLIP) assure un accompagnement global des jeunes de 16-25 ans dans toutes les problématiques auxquelles ils peuvent faire face. De ce fait, l'accès à la prévention fait partie intégrante de mes missions de chargée de projet santé. Mon rôle est de proposer un accès aux droits de santé et à la prévention sur des thématiques diverses telles que la sexualité, l'alimentation, les addictions, etc. Différentes enquêtes nationales démontrent le lien de causalité entre les addictions (alcool, drogues) et les accidents de la route notamment pour cette tranche d'âge. Depuis 10 ans, nous menons donc régulièrement des actions pour informer, sensibiliser et faire prendre conscience de cette problématique qui peut avoir des conséquences mortelles.

Quelles sont vos actions en matière de sécurité routière ?

Parmi les actions menées tout au long de l'année, plusieurs formats sont établis et ce, en partenariat avec divers acteurs de prévention. Chaque mois, un « petit déjeuner santé » est proposé à des jeunes suivis à la Mission Locale. Lors de ces séances, ces derniers bénéficient d'une sensibilisation aux dangers de la conduite sous l'empire de l'alcool. Ils effectuent notamment un parcours en portant des lunettes de simulation d'alcoolémie afin de se rendre compte des effets de l'alcool sur l'équilibre et la réaction. Chaque année, cette thématique est également abordée lors de nos journées santé citoyenne : « Santé Vous Bien » et « Forum santé et sécurité au travail ». L'objectif de ces journées est de sensibiliser un large public (collégiens, lycéens et étudiants, familles) au travers d'animations ludiques. Durant ces actions de lutte contre les risques routiers, la Mission Locale travaille, depuis des années, en étroite collaboration avec le Bureau de la Sécurité Routière de la Préfecture de la Vienne.

Pour en savoir plus : [www.mli-poitiers.asso.fr](http://www.mli-poitiers.asso.fr) - 05.49.30.08.50

## Agenda



25 juillet : atelier vélo à l'accueil de loisirs municipal de Ligugé

21 au 24 août : Tour cycliste Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine

Pour tout complément d'information sur la lettre de la Sécurité Routière  
[www.vienne.gouv.fr](http://www.vienne.gouv.fr) [pref-securite-routiere@vienne.gouv.fr](mailto:pref-securite-routiere@vienne.gouv.fr)

et sur les réseaux sociaux

